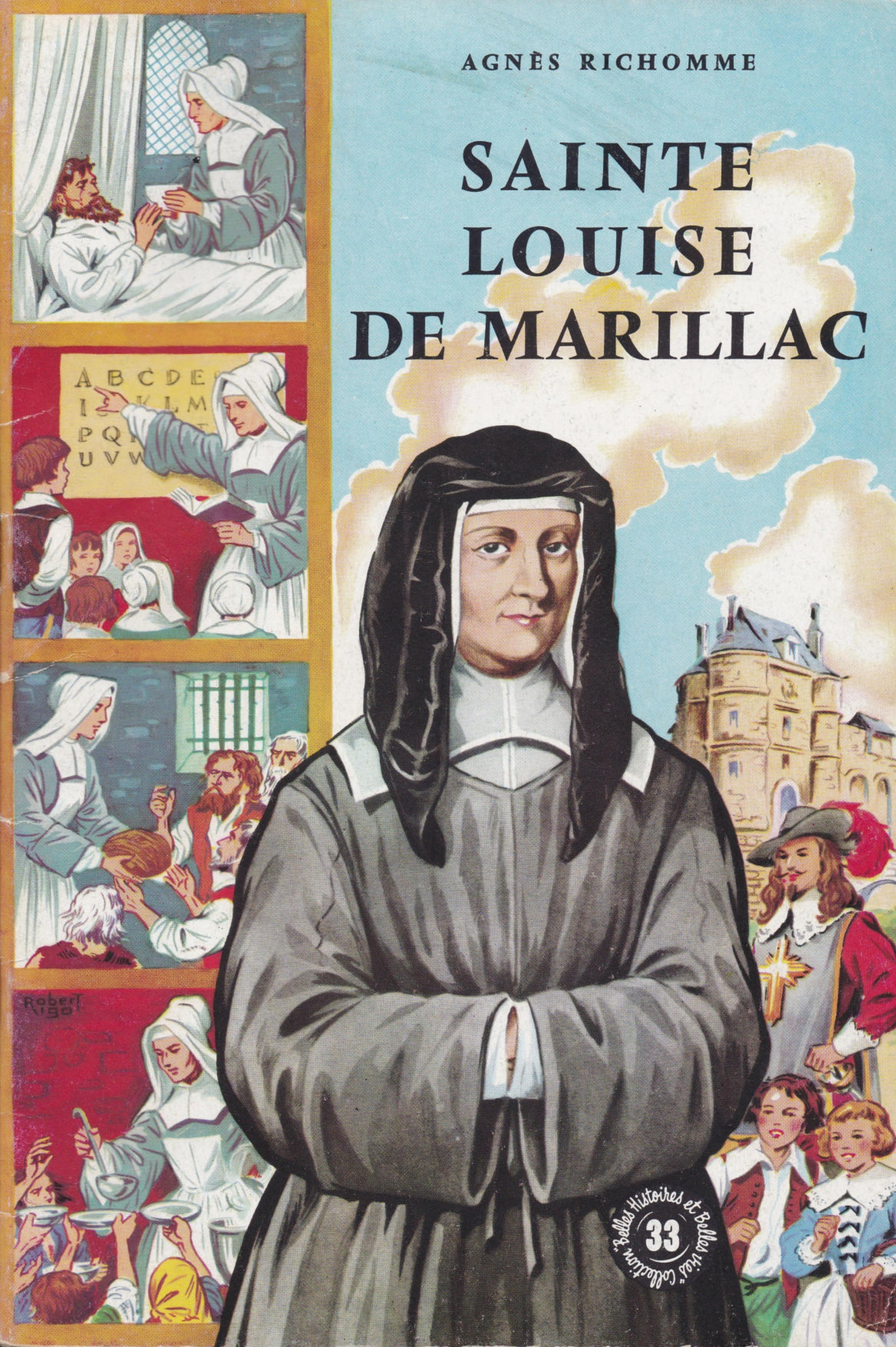

AGNÈS RICHOMME
SAINTE LOUISE DE MARILLAC
Robert Rigot
Collection "Belles Histoires et Belles Vies"
33

COLLECTION « BELLES HISTOIRES ET BELLES VIES » N° 33

AGNÈS RICHOMME

SAINTE LOUISE DE MARILLAC

ILLUSTRATIONS

DE ROBERT RIGOT



ÉDITIONS FLEURUS

31-33, rue de Fleurus Paris (VIe)

PRÉFACE

Le Souverain Pontife PIE XII a consacré tout un discours[1] *pour expliquer combien, au milieu des progrès de notre siècle, les « Œuvres Privées » de Charité sont indispensables.*

En le lisant, on devinait surgir les silhouettes de saint Vincent de Paul et de cette sainte Louise de Marillac qui vous est présentée dans ce volume. Elle est plus que jamais d'actualité. Savez-vous qu'en France, actuellement, les Œuvres Privées accueillent, hébergent et soignent chaque soir plus de 350.000 malades dans les lits de leurs hôpitaux ? A l'origine de cette hospitalité qui a résisté à tout, reconnaissez au premier rang Louise de Marillac.

Héritières directes de celle-ci, les "Louise de Marillac" forment aujourd'hui le rameau jeune et vivant de cette impérissable famille. On les voit sur la brèche au milieu des vieillards comme autour des tables de la Cité-Secours Notre-Dame.

▪

Monsieur Vincent avouait qu'il éprouvait bien plus de joie au bien qu'il voyait faire par d'autres qu'à celui qu'il pouvait faire lui-même. Le blé lève aussi par la Charité.

A travers ces images et ces pages, sainte Louise de Marillac vous regarde. Elle vous attend. Elle vous appelle.

On embauche sur les chantiers de la Charité.

Mgr Jean RODHAIN,
Secrétaire Général
du SECOURS CATHOLIQUE

---

(1) *Osservatore Romano du 4 Mai 1957*

SOMMAIRE



1 Qui ne connaît la grande cornette blanche, donnant comme deux ailes à la Sœur qu'on rencontre, vêtue d'une ample robe bleu-gris, un sac à provisions au bras, se hâtant vers quelque pauvre logement, ou gentiment arrêtée au coin d'une rue et penchée vers une bonne « grand-mère » ?

Il y en a tant, de par le monde, de ces chères Sœurs qui portent un nom si beau : les « Filles de la Charité » !



2 Partout où il y a à compatir, à aider, à soigner, à aimer surtout, on trouve une de ces vaillantes Filles du bon « Monsieur Vincent » [1].

Lui, on le connaît bien, surtout depuis qu'on l'a vu au cinéma, incarné par un très grand acteur.

Mais celle qui, avec lui, fut à l'origine de cette fondation si importante, on la connaît certainement moins. Et c'est bien dommage.

---

(1) Lire, dans la même collection, l'album « **Saint Vincent de Paul** », par l'Abbé G. Courtois.



3 Sainte Louise de Marillac.

Car c'est aussi une sainte, et même une très grande sainte.

Une sainte dont la vie tout entière pourrait être résumée par la formule de l'acte de charité : elle aima Dieu de tout son cœur et par-dessus toutes choses, et son prochain pour l'amour de Dieu.



4 En n'importe quel temps, on peut dire que ce dont le monde a le plus besoin, c'est d'être aimé.

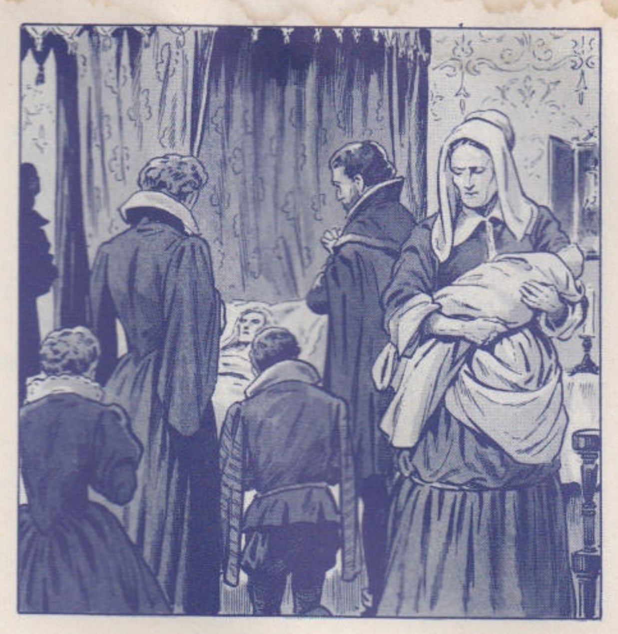
Mais peut-être, au moment où naît la petite Louise, le 15 août 1591, ce besoin est-il plus grand encore qu'à d'autres époques ?

C'est une période terrible. Les Français sont en guerre les uns contre les autres. Paris, où habite Louis de Marillac, sur la paroisse Saint Paul, est assiégé par Henri de Navarre (qui deviendra Henri IV).



5 Le siège dure longtemps et les Parisiens, après avoir épuisé toutes leurs réserves, n'ont bientôt plus rien. Après les chats, les rats, les souris, on en vient à manger le suif des chandelles, l'herbe qui pousse entre les pavés, le cuir des lanières et harnais, et même des ossements humains déterrés des cimetières.

On voit des choses affreuses et même des actes de cannibalisme. La faim est un besoin tellement impérieux ! Les gens meurent comme des mouches, d'épuisement et d'épidémie.



6 C'est dans cette triste atmosphère que naît la fille de Louis de Marillac.

Le siège est enfin levé, mais la guerre continue entre Royalistes et Ligueurs, semant partout la misère et le deuil.

La pauvre jeune maman a tant souffert que, peu après la naissance, elle meurt.

La petite Louise est un bébé bien chétif, qui toute sa vie se ressentira des tristes conditions de sa naissance.



7 Elle écrira un jour qu'elle n'a presque jamais été « sans occasion de souffrance ». Sa vie si courageuse et si pleinement donnée aux autres n'en est que plus belle.

Voilà donc un papa tout seul, avec un pauvre bébé tout malingre. Comme il l'aime, sa petite fille ! Mais son affection ne peut pas remplacer les soins d'une maman. C'est triste, vraiment, un tout petit enfant sans mère...



8 Le temps passe un peu, et Louise n'a encore que quatre ans lorsque son papa, las de rester seul, se remarie avec une veuve qui a déjà trois enfants.

Il juge alors préférable de confier sa Louise à des religieuses pour qu'elle ne risque pas de souffrir dans la maison de son père.

Le pensionnat de Poissy est tenu par des dominicaines, et l'une d'elles, parente de l'enfant, s'occupe de l'orpheline avec beaucoup de bonté.



9 Pourtant Monsieur de Marillac, qui est noble mais sans fortune, pense bientôt que cette éducation parmi les riches héritières de France risque de donner à sa fille des habitudes de luxe ne convenant pas à sa situation.

Peut-être aussi juge-t-il que Poissy est trop loin pour son cœur de papa affectueux ?

Il ramène donc Louise à Paris et la confie à une maîtresse qui doit lui apprendre tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans la vie.



10 Cette bonne maîtresse tient un peu la place de la maman, dont l'absence se fait si fort sentir au cœur de la fillette.

Louise apprend donc ce qu'on enseignait aux petites filles de ce temps-là : un peu de latin, la musique, le dessin, la peinture, la couture et aussi les travaux ménagers.

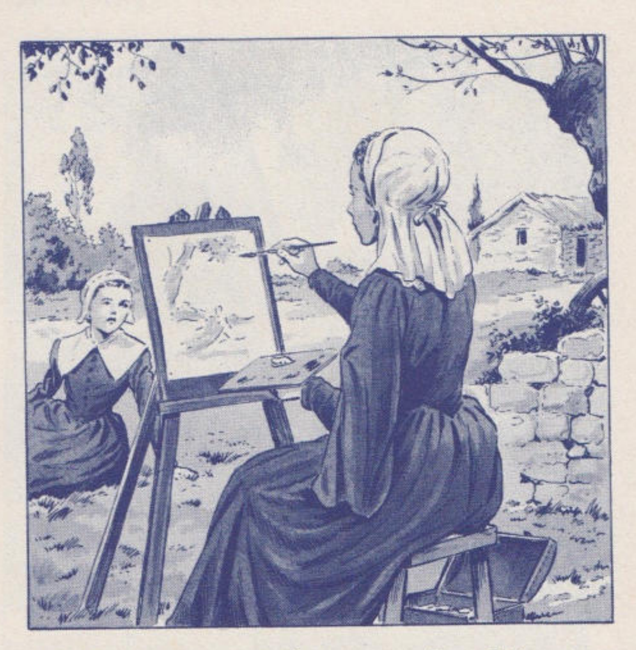
Gentille, elle est toujours prête à rendre service.



11 On la voit ranger le bois, tirer l'eau du puits, balayer la maison, comme aussi — c'est elle qui le racontera plus tard — « prendre de l'ouvrage des marchands [1] et encourager ses compagnes à en faire autant » pour arrondir un peu le budget bien maigre de la bonne demoiselle.

Déjà, Louise est attirée vers tout ce qui est pauvre ; déjà, elle aime aider et soulager de toutes manières.

(1) Des travaux de couture à domicile, vraisemblablement.



12 Quelques-unes des aquarelles faites par Louise existent encore et sont précieusement conservées à la Maison-Mère des « Filles de la Charité ».

Autour d'un portrait de jeune fille assise dans la campagne, elle a écrit cette phrase : « Jésus, c'est le nom de Celui que j'aime », révélant ainsi elle-même la tendresse dont son cœur est tout plein pour le Seigneur.



13 Louise a d'ailleurs de qui tenir. La foi chrétienne a toujours été solide dans cette famille de souche auvergnate.

Ce bon père veille lui-même à éclairer et à développer cette foi dans l'âme de sa fille chérie. Il cultive l'intelligence de Louise, lui fait prendre l'habitude de lire et de réfléchir longuement, l'encourageant à noter les pensées qui lui viennent à l'occasion de ses lectures, afin qu'ils en discutent ensemble.

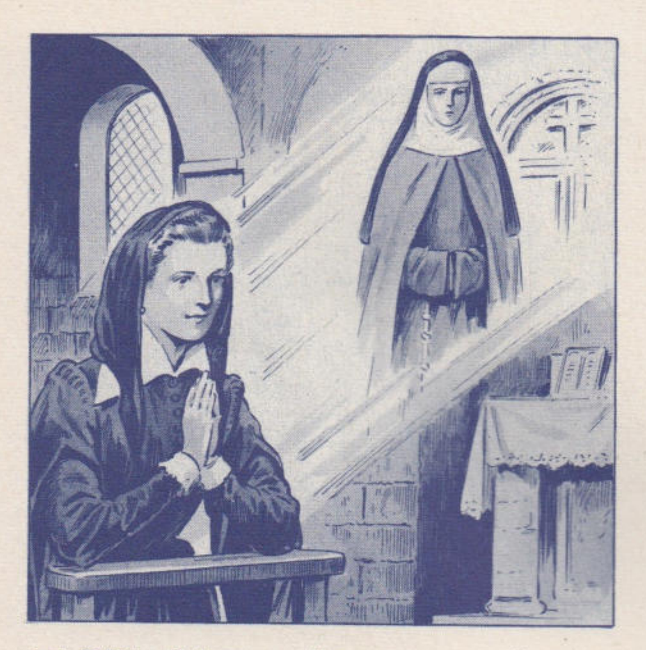


14 Elle est pourtant bien jeune encore, puisqu'elle n'a guère plus d'une quinzaine d'années lorsque ce père chéri lui est soudainement enlevé par la mort.

Monsieur de Marillac a écrit dans son testament que « sa fille avait été sa plus grande consolation dans ce monde ... »

Heureux père qui peut dire cela de sa fille !

Mais pauvre Louise, tout à fait orpheline désormais !



15 Déjà, l'absence d'une maman dans sa petite enfance l'a habituée à se tourner vers Dieu.

Adolescente, privée de l'affection paternelle, elle sentira en elle grandir un désir déjà ancien de se consacrer toute au Seigneur dans la vie religieuse.

Ce que Louise veut, elle ne le veut pas à moitié. Aussi cherche-t-elle à entrer dans un couvent qui vient de se fonder à Paris.



16 Ces religieuses capucines, qu'on surnomme « les Filles de la Passion », mènent une vie extrêmement dure qui attire Louise.

Mais son confesseur ne lui permet pas de poursuivre ce projet. Il sait bien en effet que la frêle santé de la jeune fille ne résisterait pas à cette Règle si austère.

C'est aussi l'avis du tuteur de Louise, son oncle, Michel de Marillac.



17 Obéissante, elle se soumet, un peu triste, et se demandant ce que Dieu attend d'elle. Le Père de Champagny, en lui refusant l'entrée au cloître, ne lui a-t-il pas signifié que « Dieu avait sur sa personne quelque autre vue » ?

Les années passent sans lui apporter plus de lumière.

Son oncle bientôt l'engage vers le mariage.



18 Le jeune homme qu'on lui présente, Antoine Le Gras, est d'ailleurs un beau parti. Ecuyer et secrétaire de la reine Marie de Médicis, originaire comme elle d'une famille d'Auvergne, c'est un chrétien solide en qui elle peut avoir confiance.

Elle l'épouse le 6 février 1613, en l'église Saint Gervais à Paris.

Le foyer s'installe non loin de là, sur la paroisse Saint Merry.



19 Et presque tout de suite, c'est pour Louise la merveilleuse attente d'un enfant, qui naît en octobre. Il est baptisé sans retard et inscrit sur le registre de la paroisse sous le nom de Michel.

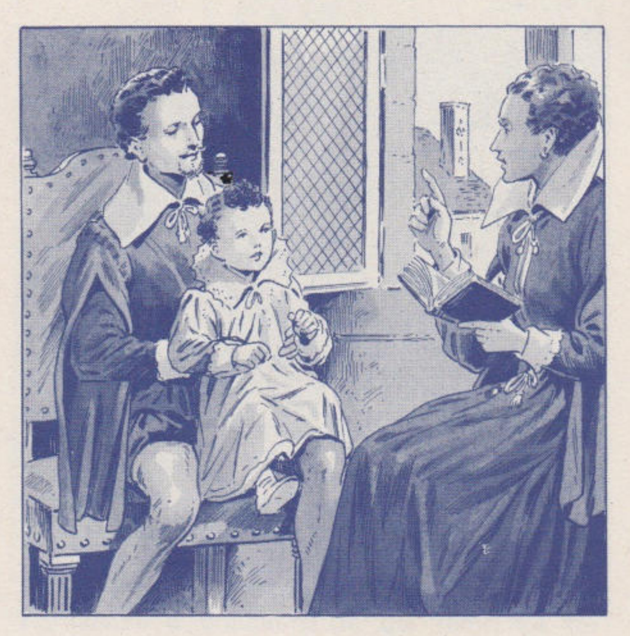
Louise, dès lors, mène la belle vie d'une maman à son foyer. Le soin de sa maison et de son enfant constitue sa principale activité.



20 Mais comme au temps de son enfance, elle pense aussi aux pauvres, si nombreux et souvent si délaissés.

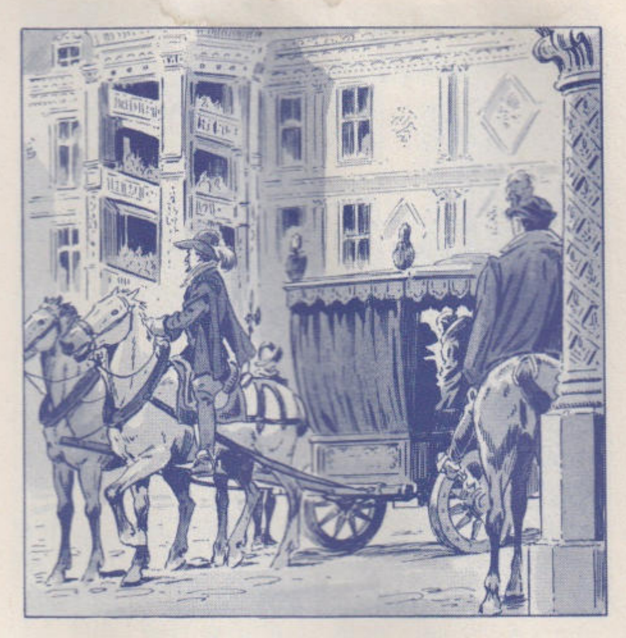
« Elle leur porte, écrit quelqu'un qui l'a vue faire, des douceurs et des confitures, du biscuit et autres bonnes choses. Elle les peigne, nettoie la gale et la vermine... »

En même temps, elle mène personnellement une vie de prière et de mortification.



21 Elle préfère donner son temps à l'oraison ou aux pauvres que le passer à la Cour, où elle va cependant, non par plaisir, mais chaque fois que la situation de son mari l'exige.

Les jeunes époux sont heureux. Ils prient ensemble matin et soir, participent à la vie paroissiale, lisent la Bible à la veillée et en racontent les belles histoires au petit Michel.



22 Ce calme bonheur dure peu.

A la Cour, Marie de Médicis est obligée de céder la place à Louis XIII qui veut régner par lui-même. C'est un rude coup pour Antoine Le Gras. Le 3 mai, la Reine-Mère quitte donc le palais du Louvre pour s'en aller vivre au château de Blois.

A la même époque, une tante de Louise meurt, après son mari, laissant sept enfants.



23 Antoine aussitôt se charge de défendre les intérêts des petits d'Attichy. Mais ce travail important vient s'ajouter à un service déjà chargé. Les affaires de ses protégés sont compliquées, demandant beaucoup de temps et de dévouement.

Jamais la charité chrétienne d'Antoine n'hésite. Il va jusqu'à laisser péricliter ses propres affaires, pour avoir le temps de s'occuper des sept orphelins et de sauvegarder leurs biens.



24 Il préférera même y laisser sa santé. La jeune femme voit en effet son mari se fatiguer rapidement, pâlir et dépérir.

Elle s'inquiète pour lui. Elle s'inquiète aussi pour leur petit Michel, si jeune encore. Heureusement qu'elle peut s'appuyer sur la forte affection et sur les conseils de son oncle et tuteur, Michel de Marillac. Celui-ci est considéré comme un vrai saint laïque.



25 Tant qu'il vivra, Louise aura en lui un soutien inébranlable. Il est Conseiller au Parlement et bientôt Maître des Requêtes au Conseil d'Etat. Mais c'est surtout un homme de prière, toujours « à l'écoute » de Dieu. Et c'est bien ce qui le rend de si bon conseil.

Tout en aidant sa nièce de sa science et de son jugement, il l'encourage surtout dans la voie de la sainteté.



26 « Je prie Dieu vous faire la grâce de profiter et avancer tous les jours en sa crainte et amour », lui écrit-il.

Et pour appuyer sa prière, il lui fait connaître son ami l'Evêque de Genève, qui avait déjà grande réputation de sainteté et que nous connaissons sous le nom de saint François de Sales. [1]

Sous la paternelle direction de Monsieur de Sales, l'âme de Louise se dilate et s'élève de plus en plus vers Dieu.

(1) Lire, dans la même collection, l'album « **Saint François de Sales** », par l'Abbé F. Saunier.



27 En même temps l'épreuve s'alourdit sur ses frêles épaules. Antoine en effet est réellement malade et tombe dans de longs moments de prostration et de tristesse.

La pauvre Louise fait ce qu'elle peut pour le sortir de cet état, sans y parvenir. Cela devient si pénible qu'elle ne sait plus que penser et croit voir en cette maladie une punition du Seigneur pour ne s'être pas faite religieuse.



28 Cette idée s'implante si fort en elle que, souffrant terriblement, elle en vient à se demander si elle ne doit pas quitter son mari.

Elle prie davantage, supplie le Seigneur de l'éclairer. Et la lumière vient, apportée par le Saint-Esprit, le jour même de la Pentecôte 1623.

Pendant la messe, en un instant, elle voit clair et comprend qu'elle doit, tout d'abord, rester avec son mari.



29 Elle comprend aussi « qu'un temps allait venir où je serais en état de faire vœu de pauvreté, chasteté et obéissance [1] ; et que je serais avec des personnes dont quelques-unes feraient de même. J'entendis alors être en un lieu pour secourir le prochain... »

En ce jour de lumière, elle voit même celui que Dieu va lui donner pour guide dans cette voie nouvelle.

(1) Ces « vœux » constituent l'état religieux.



30 La voilà pacifiée, et plus forte pour porter sa croix du moment. Le caractère d'Antoine s'aigrit de plus en plus sous l'effet de la maladie et la pauvre Louise essuie bien des rebuffades, s'efforçant de garder un tendre sourire pour apaiser le malade.

Bientôt elle fait la connaissance de celui que Dieu lui a montré le jour de la Pentecôte et avec lequel elle est appelée à faire de grandes choses : Monsieur Vincent.



31 Il est alors précepteur des fils de Monsieur de Gondi, Général des Galères du Levant. Dans cette famille de la plus haute noblesse, Monsieur Vincent reste le prêtre simple et pauvre qu'il sera toute sa vie.

Déjà, sa sainteté transparaît à travers sa personne, et Madame de Gondi a grande confiance en lui. Il lui inspire l'amour des pauvres et l'aide à grandir dans la vraie charité.



32 Louise de Marillac se sent toute timide devant cet humble prêtre, dont l'abord lui semble « froid et un peu sévère ».

Monsieur Vincent de son côté n'a guère envie de se charger de la direction de cette jeune femme. Il est déjà fort occupé ; et aussi, il préfère les petites gens, les villageois, voire les galériens. Dieu a cependant prédestiné Monsieur Vincent et Louise à se comprendre merveilleusement.



33 Cette dernière se rend vite compte que Dieu l'a remise entre les mains d'un vrai saint. Droite comme elle est, et vaillante aussi, elle fait taire toute hésitation et se confie totalement à ce guide éclairé.

Pendant trente-cinq ans, ils travailleront ensemble, et laisseront de cette collaboration l'œuvre magnifique que nous pouvons encore admirer aujourd'hui.



34 Bientôt, Louise va se trouver seule avec son petit Michel. Antoine s'affaiblit de plus en plus. De violentes hémorragies se succèdent, et c'est l'une d'elles qui causera sa mort, le 21 décembre 1625. Depuis longtemps, sa chère femme ne le quittait plus ni jour ni nuit.

A la fin, il était redevenu très calme et très patient. Il témoigna, jusqu'au dernier soupir, d'un grand amour de Dieu.



35 « Priez Dieu pour moi, je ne puis plus », demanda-t-il à Louise qui l'entourait de tendres soins. Elle n'y manquera jamais.

Lui ayant fermé les yeux, elle s'en va à l'église, se confesse, communie, et de tout son cœur déchiré se remet entre les mains du Seigneur, Lui consacrant sa vie et Lui demandant de faire d'elle ce qu'il voudra.



36 Elle ne le sait d'ailleurs pas clairement. Depuis la lumière reçue au jour de la Pentecôte, aucune précision n'est venue, et Louise s'en afflige un peu.

Le bon Monsieur Vincent la calme, lui demandant d'abord de prier beaucoup, et aussi d'organiser sa vie pour ne pas y laisser place à la fantaisie, puisqu'elle veut vivre « en pauvre » et au service du Seigneur.



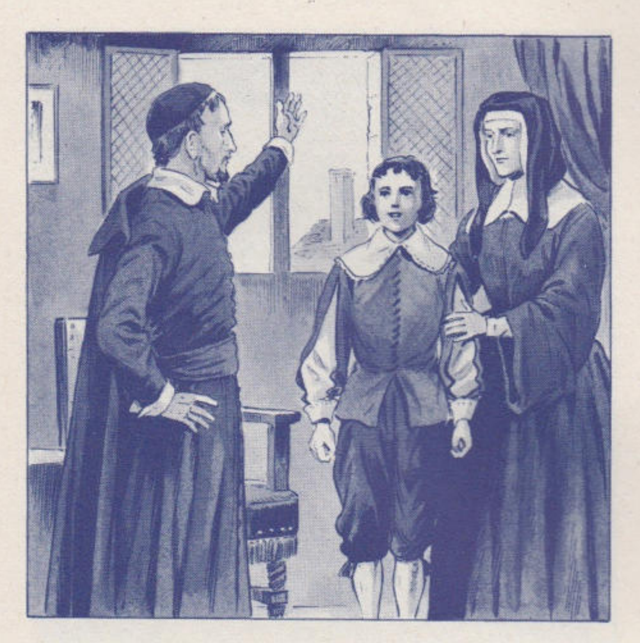
37 Et d'abord, elle quitte le quartier du Marais où elle habite : c'est le quartier aristocratique d'alors.

Elle vient occuper un logement rue Saint Victor, sur la paroisse Saint Nicolas du Chardonnet. Dans ses notes, on trouve cette déclaration : « Le reste de mes jours doit être consacré à tracer la sainte vie cachée de Jésus-Christ en terre. » Elle a compris que ce n'est pas dans son milieu habituel qu'elle le pourra.



38 Sa famille, en effet, est parvenue au sommet des honneurs. Son oncle et tuteur, Michel de Marillac, déjà ministre des Finances en 1624, reçoit en plus, en 1626, le Ministère de la Justice. Louis, son autre oncle, est généralissime des armées royales. Tous deux se trouvent auprès du roi au siège de la Rochelle.

Que fera le jeune Michel, fils de Louise qui le chérit si fort et ne voudrait pas s'en séparer ?



39 Il a près de treize ans, et sa nature indolente exige une ferme direction. Il manifeste le désir d'être prêtre. Monsieur Vincent conseille donc fort de le mettre au petit séminaire.

Dans ce quartier Saint Victor — qui est aussi celui de Monsieur Vincent — il y en a justement un, récemment fondé par un saint prêtre, l'Abbé Bourdoise.



40 C'est là qu'il faut faire entrer le garçon, et le mettre pensionnaire. Cette décision répugne au tendre cœur de Louise. La séparation lui est très dure ; mais elle obéit, comprenant que le bien de son enfant est là.

Elle en souffre terriblement, s'attirant de Monsieur Vincent cette réflexion qui nous émeut : « Je n'ai jamais vu une mère si fort mère que vous. »



41 Louise se fait donc un règlement de vie où la prière et le travail alternent régulièrement. Elle se lève à cinq heures en été, à six en hiver, et s'impose des pénitences et des jeûnes bien durs pour sa petite santé.

Monsieur Vincent est souvent obligé de freiner sa vaillance. « Je vous prie de ne point aller aux pauvres aujourd'hui », lui écrit-il un jour qu'il la sait souffrante.



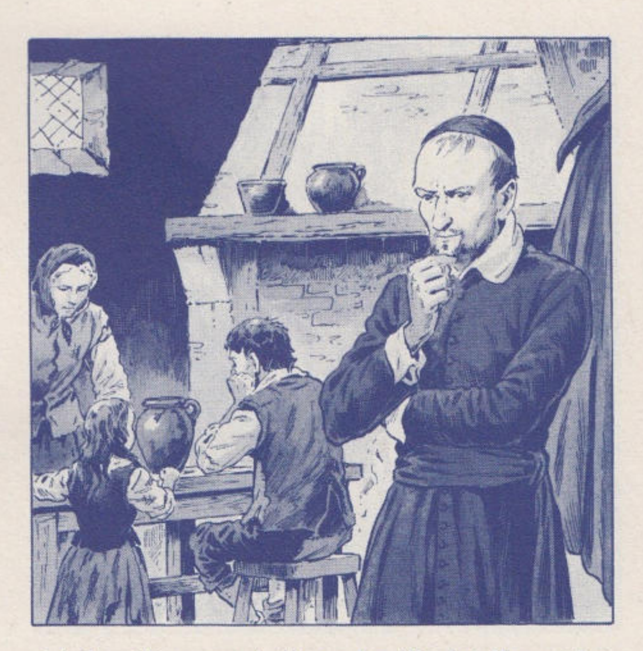
42 Le temps passe, et Louise demande souvent ce qu'elle va faire de sa vie. Monsieur Vincent n'est pas pressé, il ne veut pas « enjamber sur la Providence », et puisqu'il n'a pas lui-même d'indication, il faut attendre dans la paix que la volonté du Seigneur se manifeste.

Il vient de commencer très petitement, avec deux compagnons, ses missions à travers les campagnes.



43 A la fin de 1626, ils ne sont encore que sept. Mais leur influence est déjà grande. Partout où ils passent, ils relèvent et entraînent les âmes, n'ayant garde d'oublier de soulager les corps.

Il y a tant à faire de ce point de vue ! Dès 1617, Monsieur Vincent avait fondé à Châtillon-les-Dombes la première « Confrérie de Charité » en groupant, dans cette pauvre paroisse, quelques femmes acceptant de s'intéresser au sort des malades et des abandonnés.



44 Le dénuement d'une famille fut l'occasion qui inspira le saint prêtre : « Auparavant, je n'y avais pas pensé, écrit-il lui-même, et je puis bien dire que c'est Dieu qui avait ce dessein ».

L'idée est si bonne, en effet, qu'elle se propage rapidement. Partout où passent Monsieur Vincent et ses compagnons, une « Charité » naît (car on réduit bientôt le nom de l'Association à ce beau mot). Les membres se nomment les « Servantes des Pauvres ».



45 Monsieur Vincent rédige lui-même un règlement, dans lequel on trouve, entre autres, cette émouvante prescription : « La Servante des Pauvres soignera le malade avec amour, comme si elle avait affaire à son fils. »

C'est bien d'ailleurs ce que fait Louise depuis longtemps, dans toutes ses heures de liberté. Monsieur Vincent a recours à elle pour des cas particuliers.



46 Il lui demande, par exemple, de s'occuper de trouver un emploi à deux jeunes filles qui ont dû quitter leur pays.

Il la prie d'envoyer des chemises à telle ou telle Charité, et Louise tire l'aiguille avec ardeur, « disposée, écrit-elle, à s'employer de plus en plus au service du prochain, dans les conditions et les occasions que Dieu lui présentera... »



47 Et voici justement, pour Monsieur Vincent, cette « occasion » de demander à sa chère Fille plus que des services épisodiques.

Ces Charités, qui naissent et croissent partout, demandent une centralisation, et surtout une inspection. Monsieur Vincent ne peut les visiter suffisamment ; il lui faut une adjointe : ce sera Louise de Marillac, devenue Visitatrice des Charités.



48 « Allez, au nom du Seigneur ! » lui dit-il. Et il lui donne toutes les instructions, et aussi les lettres de recommandation, auprès des autorités ecclésiastiques, nécessaires pour accomplir sa mission.

Car Louise est désormais missionnaire de la charité du Christ. C'est tout à fait comme cela qu'elle comprend ce qu'on attend d'elle. Le matin de son premier départ, elle va d'abord communier.



49 Et la voilà dans le coche [1] de Champagne.

La région de Montmirail, où Monsieur Vincent avait commencé jadis sa vie missionnaire, constitua également sa première mission.

Les routes sont mauvaises, on est terriblement secoué et les voyages ne sont pas un plaisir à cette époque. Il faut en outre, arrivé à l'étape, s'en aller à cheval, ou à pied, là où ne va pas le coche.

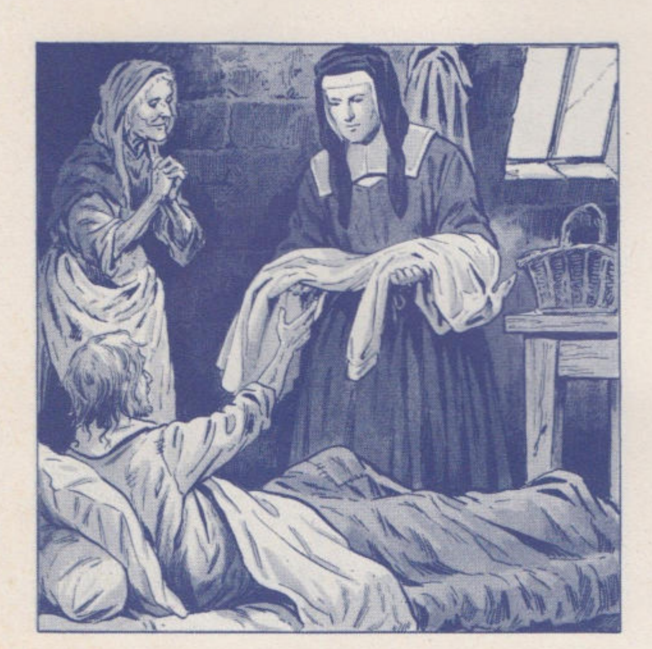
Louise accepte tout cela d'un cœur vaillant, voulant « prendre part à la misère des pauvres ».

(1) C'est le nom des voitures à chevaux qui assuraient les transports en commun.



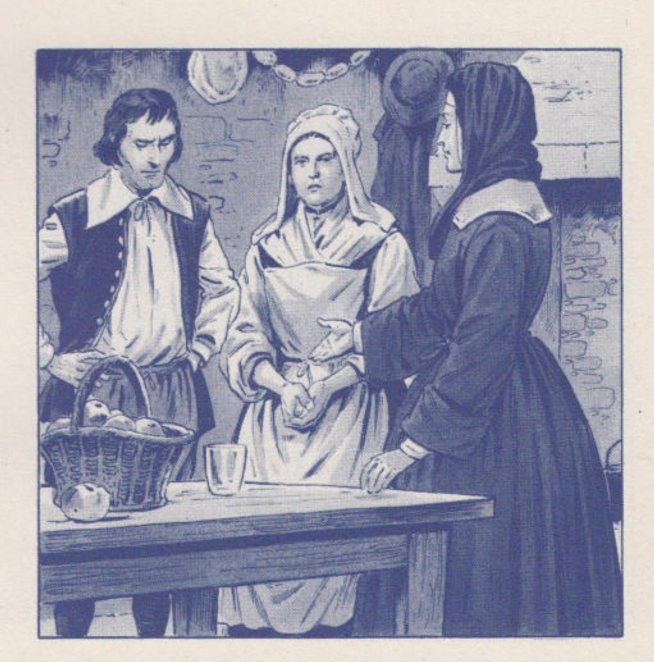
50 « Même, elle essaye de se nourrir et de coucher comme eux », et Monsieur Vincent doit l'en reprendre, car sa santé n'y aurait pas résisté.

Nous savons en effet, par les historiens de ce temps, combien misérablement vivaient les paysans d'alors, dans des chaumières enfumées, obscures, sans vitres, et sans autre éclairage qu'une chandelle de suif, se nourrissant d'un grossier pain d'orge ou de seigle, et de quelques légumes.



51 Dans ces pauvres logis, à des malades qui ignorent toute douceur, Louise apporte du pain blanc, un peu de viande, du linge propre, des médicaments.

Bien plus encore, elle apporte son sourire, l'affection dont son cœur est rempli, écoutant leurs plaintes, souffrant avec eux, toujours prête à les aider comme elle le peut.



52 Organisant l'entraide fraternelle, elle s'en va frapper aux demeures des fermiers ou des métayers plus aisés, pour les intéresser au sort de leurs frères malheureux.

Son courage et sa confiance secouent les égoïsmes ; bien des femmes, à son exemple, cessent de penser seulement à leurs affaires et commencent à regarder autour d'elles, pour découvrir les misères à soulager.



53 Il y a bien à faire aussi pour maintenir les Charités dans leur mission. Il est toujours plus facile de commencer quelque chose que d'y persévérer. Louise encourage, relève les volontés qui faiblissent, redresse ce qui a dévié.

Lorsqu'elle rentre de cette première tournée, bien fatiguée, mais heureuse, Monsieur Vincent, content d'elle, lui demande d'établir à Paris même cette œuvre des Charités.



54 Louise en organise une sur sa propre paroisse, Saint Nicolas du Chardonnet. Elle trace les devoirs de la supérieure, qui « fera son jour de service des pauvres malades, portant elle-même la marmite..., les servant de ses mains ».

Il faut plus que du courage, à cette époque où l'épidémie est si fréquente. Justement, la peste est à Paris, faisant de grands ravages dans toutes les maisons, mais surtout chez les pauvres où l'hygiène est inconnue.



55 Monsieur Vincent est inquiet pour sa fidèle collaboratrice. Il constate que, loin d'avoir peur de la contagion, comme tant de femmes du monde qui s'enferment chez elles, Louise va au contraire dans les maisons où il y a des pestiférés, pour les soigner et les secourir.

Souvent elle les trouve seuls, abandonnés par leur propre famille, et leur rend tous les services nécessités par leur état. Vraiment, elle fait elle-même ce qu'elle conseille aux autres.



56 « La maladie augmente ici », la prévient Monsieur Vincent, et il lui demande d'éviter toute imprudence, tout en affirmant sa confiance dans la protection divine sur elle : « Ne craignez pas, Dieu veut se servir de vous pour quelque chose qui regarde sa gloire, et j'estime qu'Il vous conservera pour cela. »

Forte de cette déclaration, Louise se donne plus que jamais, sans aucune réserve, à sa mission charitable.



57 Ce n'est d'ailleurs pas sans peine. Sa santé, fragile depuis sa naissance, ne s'arrange pas de cette vie si dure. Mais sa foi la soutient : « Je partis, appréhendant pour mes infirmités à faire le voyage, écrit-elle en une circonstance, mais je me sentis fortifiée par la vue de l'obéissance qui m'y faisait aller... »

En cet hiver 1629-1630, elle visite, près de Paris, Asnières (qui n'était alors qu'un petit village), puis Sannois, Franconville, Herblay, Conflans.



58 A la belle saison, elle est à Villepreux, où elle tombe malade à force de fatigue : « Je crains bien que vous n'en fassiez trop ! » lui écrit Monsieur Vincent quand il l'apprend. Mais lui-même donne l'exemple d'une vaillance extraordinaire, qui ne compte jamais avec sa peine.

Louise visite, organise, réforme s'il y a lieu. Elle rassemble les membres de la Charité, étudie avec elles les points du règlement.



59 Surtout, par son enthousiasme personnel, elle fait passer la flamme de la charité dans les cœurs. Elle renouvelle aussi les avis pratiques :

« Ce pauvre malade abandonné, on l'ira voir. On le rafraîchira d'une chemise blanche. On lui portera un crucifix qu'on attachera au lieu où il puisse le voir... On lui portera une tablette (pour qu'il mange facilement dans son lit), une serviette, une écuelle, une cuillère... On lui coupera sa viande, on lui versera à boire... »



60 Aucun détail n'est oublié. Et quand le malade, confessé, voudra faire la sainte communion, « on parera sa maison ».

Ainsi doit faire chaque membre de la Charité à l'égard des malades pauvres, les servant chacune un jour entier. Secourant les corps, elles aideront aussi les âmes « disposant à mieux vivre ceux qui guérissent, et à bien mourir ceux qui tendront à la mort ».



61 Lorsqu'un de leurs malades mourait, les Servantes des Pauvres « lui donnaient un linceul..., assistaient à ses funérailles, tenant en cela la place de mères qui accompagnent leurs enfants au tombeau ».

C'est bien là le fond de la pensée de Monsieur Vincent, si bien réalisée par Louise de Marillac : les Servantes des Pauvres doivent être de vraies mères pour leurs malades.



62 Sous son ardente impulsion, les Charités retrouvent leur ferveur première et se développent.

Louise ne s'en tient pas aux malades. Navrée de l'ignorance qu'elle constate partout, elle rassemble les enfants, leur raconte des histoires, leur fait le catéchisme.

Elle est si persuasive et si intéressante que plus d'un papa, caché, profite de la leçon.



63 Toujours prévoyante, elle pense à former des jeunes filles et des femmes qui continueront ce travail de catéchistes, et compose elle-même un petit manuel très vivant, qui, sous une forme familière et dans le langage de tous les jours, fait pénétrer les vérités chrétiennes en pleine vie.

Comme d'autres saints de la même époque, Louise de Marillac fit ainsi beaucoup pour l'instruction des enfants, surtout à la campagne. [1]

(1) Citons entre autres : saint Jean-Baptiste de la Salle, saint Louis-Marie Grignion de Montfort et, un peu plus tard, le bienheureux Jean-Martin Moyë. Ces « belles vies » existent dans la même collection que cet album.



64 Autant que possible, elle ne quitte pas un village sans y avoir trouvé, en plus des Servantes des pauvres malades, une personne qui s'occupera ainsi spécialement des enfants.

Ce labeur écrasant a souvent raison de ses forces réduites. La voilà encore une fois malade, et gravement : « Le moyen de guérir, en parlant tant... avec le rhume que vous portez !... » lui écrit Monsieur Vincent.





65 Le bon Père craint quelquefois qu'elle ne manque d'argent — car la jeune veuve est loin d'être riche ! — Il lui demande un jour de prendre ses frais de voyage sur la caisse de la Charité, ajoutant pour lui enlever tout scrupule : « Et je vous prie que cela soit ainsi, et de vous tenir bien gaie ! »

La belle recommandation d'un homme qui sait bien « qu'un saint triste est un triste saint » !

66 Cette pauvreté personnelle de Louise la maintient dans l'humilité et fait contrepoids à la manière dont on l'accueille partout. Car elle commence à être très connue, et sa réputation suit le développement des Charités.

Quand elle quitte une région, on la raccompagne loin sur la route « avec mille bénédictions et actions de grâces » et on ne la laisse pas facilement s'éloigner. Il arrive même un jour un accident.



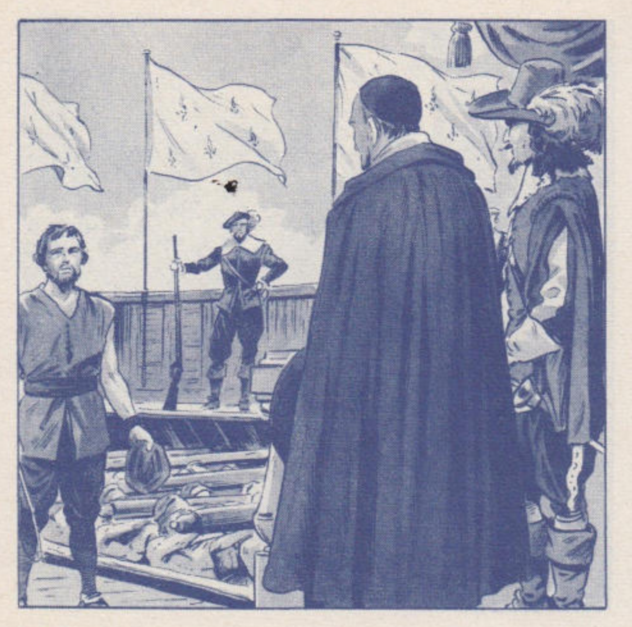


67 Un enfant, bousculé par la foule, tombe juste sous les roues de sa carriole, laquelle lui passe sur le corps.

Louise, profondément émue et peinée de ce malheur, se met à prier de tout son cœur... et tout le monde voit le petit se relever sans aucune blessure, et marcher comme si de rien n'était. On devine l'enthousiasme de la foule à cette vue.

68 Ainsi, en province comme à Paris, les pauvres sont de plus en plus aidés, les malades soignés, et, comme l'écrit un historien de Monsieur Vincent, tout cela a pu être fait « par un pauvre prêtre et une pauvre veuve ».

Il est vrai que tous deux sont remplis de l'amour du Seigneur, qui déborde de leur cœur sur tous ceux qui souffrent. Il est vrai que tous deux, sans le savoir, sont **des saints.**



69 Misérables entre les misérables étaient les galériens malades. On sait — surtout depuis la réalisation du film « Monsieur Vincent » — ce qu'était la vie de ces condamnés, rivés à leurs rames au fond des galères royales.

Monsieur Vincent avait été promu Aumônier Général des Galères. Et il avait pris ce titre au sérieux, s'ingéniant de toutes manières à soulager ces hommes qu'il aimait comme des frères.



70 C'est ainsi qu'il avait obtenu de recueillir les galériens malades afin d'en prendre soin. On lui avait cédé pour cela la Tour Saint Bernard, qu'il avait transformée en infirmerie. Cette tour était sur la paroisse de Louise, qui déjà était allée voir ces malheureux.

Monsieur Vincent lui demande de les compter au nombre des malades visités et secourus par sa Charité paroissiale, ce qu'elle accepte de grand cœur.



71 Autour de Louise se sont groupées des jeunes filles et des femmes entraînées par son exemple. On les rencontre partout où il y a une misère à soulager. La plupart d'entre elles ont déjà eu bien des peines, ce qui leur permet de mieux comprendre ceux qui souffrent.

Ainsi la bonne Madame Guérin, qui a perdu ses deux fils ; Madame Laurent, souvent malade elle-même. Et combien d'autres !...



72 La famille de Marillac, à cette époque, est en proie à la persécution. Louis XIII, conseillé par Richelieu, rompt définitivement avec sa mère, Marie de Médicis. C'est la disgrâce pour ceux qui, par le fait même de leur passé et de leurs alliances, ont servi la France en la personne de la Reine-Mère.

L'oncle Louis de Marillac, qui était devenu Maréchal de France, est arrêté à la tête de ses troupes.



73 Après un long procès, il sera finalement condamné à mort et décapité en place de Grève.

L'oncle Michel, le tuteur de Louise, est dépossédé de sa charge de Ministre de la Justice au lendemain de la fameuse « Journée des Dupes » (10 novembre 1630) et condamné à l'exil. On ne pouvait rien trouver en effet, dans la vie de ce saint homme, qui justifiât une peine plus dure. Interné au château de Châteaudun, il y mènera pendant près de deux ans une vie exemplaire.



74 Le 7 août 1632, il y meurt paisiblement, en disant : « Je ne suis plus de ce monde. Je vais au Père. Oui, mon Dieu, Vous m'appelez ; je viens à Vous. »

Pendant ces tragiques événements, Louise, le cœur déchiré par ces épreuves familiales, n'en continue pas moins sa mission de charité, sous la ferme direction de Monsieur Vincent, qui l'envoie le plus possible hors de Paris tandis que s'y déroule le procès de son oncle Louis.



75 Elle prend le coche de Senlis. Verneuil, Pont-Sainte-Maxence, Gournay, et autres villages de la région de Beauvais, sont les étapes de cette nouvelle tournée.

Il y a fort à faire partout. Là, les Servantes des Pauvres restent bien dans la ligne de leur mission. Et, « depuis leur établissement, écrit-elle, le peuple en est meilleur ». Tant il est vrai que la charité est contagieuse !



76 Plus loin, au contraire, la Visitatrice trouve les Servantes des Pauvres « grossières, moins unies entre elles ». Tout va alors moins bien, et « le peuple murmure... »

Partout, Louise se dépense sans compter, « rétablit la concorde » quand c'est nécessaire, et « ranime la ferveur ».

Monsieur Vincent peut lui écrire : « L'on me dit que Dieu bénit votre travail, dont je Le remercie de tout mon cœur... »



77 Il lui faut pourtant revenir à Paris, car elle est en souci pour son fils Michel. Ce garçon un peu mou et instable ne sait ce qu'il veut et ne semble pas désirer rester au séminaire. Sa mère s'inquiète, se demande ce qu'il faut faire.

Monsieur Vincent la rassure. Michel suivra seulement les cours au séminaire ; et pendant les voyages de Louise, il sera pris en pension au collège des Bons-Enfants, chez Monsieur Vincent, qui pourra ainsi s'en occuper davantage.



78 Et Louise peut repartir, consolée de laisser son fils chéri en de telles mains. La voilà en Bourgogne, à Joigny, puis de nouveau en Ile-de-France, utilisant tous les moyens de transport, jusqu'au bateau.

« Vous aurez soin de votre santé, lui recommande encore Monsieur Vincent, et d'honorer la gaieté d'âme de Notre Seigneur. » Il sait que les malheurs de sa famille lui donnent tant de sujets de tristesse !



79 Les Charités des campagnes, dans l'ensemble, remplissent leur mission. Mais en ville, cela va moins bien. Les malades sont plus nombreux, et les membres de la Confrérie moins libres de leur temps.

« Les malades des paroisses étaient mal servis... les dames ne pouvant point à cause de leurs maris et de leurs ménages ; et les pères et mères avaient de la peine à le permettre à leurs filles. Enfin cela n'allait pas bien... »



80 Ce sont les propres paroles de Monsieur Vincent, qui ajoute : « ... Dieu voulait une Compagnie de filles destinées uniquement au service des pauvres malades... »

Déjà, Louise a rencontré dans ses tournées de ces filles vaillantes, prêtes à se donner tout entières. Monsieur Vincent en découvre aussi.

Celle qui sera la première Fille de la Charité se nomme Marguerite Naseau. Elle garde les vaches à Suresnes, non loin de Paris.



81 On ne lui a pas appris à lire, et pourtant elle est poussée à instruire la jeunesse, qu'elle voit à l'abandon. S'étant fait nommer les lettres de l'alphabet (quatre à la fois seulement !) elle les répète longuement, puis s'exerce à les assembler pour former des mots, demandant parfois l'aide des passants.

Enfin, elle sait lire, et apprend aussitôt aux autres filles de son hameau. Puis, avec deux ou trois amies, elle va de village en village instruire les jeunes.



82 Evidemment, Marguerite n'a aucun argent, et doit souvent passer des journées entières sans manger. Sa conduite étonne ; on se moque d'elle. Mais elle est si brave que rien ne la décourage.

Elle trouve même le moyen de faire étudier quelques jeunes gens sans fortune qui ont la vocation sacerdotale, et qui devinrent en effet, au dire même de Monsieur Vincent, « de très bons prêtres ».



83 Apprenant un jour qu'il y a à Paris une confrérie pour les malades pauvres, elle se sent appelée à s'y dévouer et s'en va trouver Monsieur Vincent qui la met, avec quelques autres, sous la direction de Louise de Marillac.

C'est sur cette vaillante jeune fille, Marguerite Naseau, que va s'édifier — comme sur une fondation solide — la Compagnie des Filles de la Charité. Rapidement, elle meurt, victime de son dévouement.



84 Sa charité si grande la pousse en effet à donner son lit à une pauvre fille malade de la peste. Atteinte à son tour, elle s'en va d'elle-même à l'hôpital Saint-Louis, « le cœur plein de joie ... » et dit adieu à la Sœur qui est avec elle. Car elle sait qu'elle va mourir.

Marguerite peut être considérée comme le type même de la Fille de la Charité dans sa mission multiforme : institutrice des enfants, providence des pauvres, servante des malades.



85 Et tout cela dans la joie : « Tout le monde l'aimait, parce qu'il n'y avait rien en elle qui ne fût aimable. »

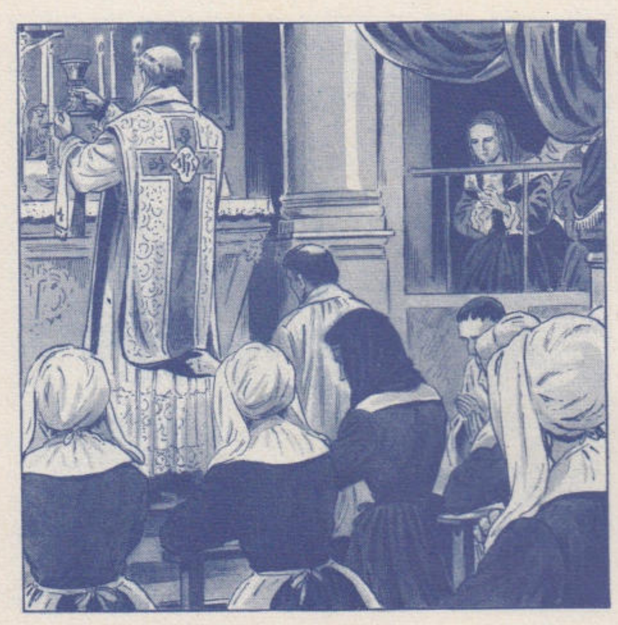
Louise réunit donc chez elle ces bonnes filles qui, libres de toute attache, se dévouent, comme Marguerite, au service des malheureux. Elle les forme soigneusement, avec beaucoup d'amour, à leur belle mais dure mission.

Monsieur Vincent approuve, encourage.



86 Lui-même a choisi ce premier noyau pour en faire une association distincte de celle des Dames des Charités, et Louise devient tout naturellement la supérieure du petit groupe. C'est le 29 novembre 1633.

Et c'est, sans qu'on le sache encore, le commencement de ce qu'elle avait entrevu bien des années auparavant, le jour de la Pentecôte, en 1623.



87 Elle comprend bientôt, en effet, que c'est à cela que Dieu l'a destinée. Aussi, le 25 mars 1634, jour de l'Annonciation, elle fait le vœu de se consacrer définitivement à cette mission.

D'un peu partout, des jeunes filles demandent à se joindre à la petite famille naissante. Monsieur Vincent les envoie à Louise, s'assurant avec elle qu'elles ont bien les qualités voulues.



88 Ce sont presque toujours des jeunes filles de la campagne, toutes simples, souvent sans instruction, mais animées en général d'un grand esprit de dévouement.

On devine le travail que représente pour Louise leur formation dans tous les domaines. Elle leur donne une piété solide, centrée sur l'Evangile. Elle leur apprend à lire s'il le faut, et aussi à servir et à soigner les malades.





89 Pour cela, combien de choses il faut savoir faire, de la cuisine au ménage et à la couture ! Louise se multiplie, ne craignant pas sa peine, aidée par la bonne volonté de ses « élèves », avides d'apprendre pour devenir dignes d'être de vraies Filles de la Charité.

La fondatrice a fait un règlement. Monsieur Vincent l'approuve pleinement et vient l'expliquer lui-même à la petite communauté.

90 Il voit loin, et déclare que « c'est le commencement d'un bien qui peut-être durera à perpétuité ». Mais il y faut une condition indispensable : « Soyez saintes, mes filles ; c'est ainsi que par vous, Dieu donnera bénédiction à ces commencements. »

Ces débutantes ont certainement obéi, sous la conduite de celle que nous nommons **sainte** Louise de Marillac, car la bénédiction de Dieu a été — et demeure — vraiment abondante sur les Filles de la Charité.





91 En 1636, la maison de Louise est devenue trop étroite. Il faut déménager. Voici la communauté au quartier de la Chapelle-Saint-Denis. C'était, en ce temps-là, encore la campagne.

Et les recrues continuent d'arriver, envoyées souvent par les Dames des Confréries qui les ont découvertes. C'est ainsi que plusieurs viennent de la part de Madame Goussault, veuve du Président de la Cour des Comptes et grande amie de Louise de Marillac.

92 Ensemble ou séparément, ces deux saintes femmes ont déjà visité bien des hôpitaux, des « Hôtels-Dieu » comme on dit alors.

Et elles ont pu constater tout ce qui manque dans l'organisation de ces grands refuges de la misère. Sous la direction éclairée de Monsieur Vincent, d'importantes améliorations sont obtenues par ces chrétiennes dévouées et par toutes celles que leur exemple attire.



93 Bientôt, on prend l'habitude d'envoyer à l'Hôtel-Dieu de Paris quelques-unes des Filles de Louise, pour aider les Dames des confréries à divers travaux, et surtout aux distributions de nourriture. Plus de deux mille malheureux sont hébergés là, dans des conditions d'installation bien insuffisantes. Les lits d'alors comportaient souvent trois places, et l'afflux des pauvres malades obligeait quelquefois à les mettre six dans le même lit, trois à la tête et trois au pied !



94 Mêlées aux plus grandes Dames de la société, les aidant de tout leur cœur, les Filles de Louise de Marillac offrent aux malheureux, avec le pain blanc et la confiture, le réconfort d'une parole gentille, d'un sourire plein d'affection.

Elles sont ainsi le chemin par où passera la grâce du Seigneur pour leur faire reprendre, après leur séjour à l'hôpital, une vie plus chrétienne, ou pour les aider à bien mourir s'ils ne doivent pas être guéris.



95 Louise partage son temps entre la formation de ses Filles, l'Hôtel-Dieu, les Charités des paroisses. Elle voyage encore, envoyée en inspection par Monsieur Vincent. Aussi est-elle souvent épuisée de fatigue : « Craignez d'en faire plus que Dieu vous donne le moyen de faire », lui écrit-il pour l'engager à la prudence.

A travers épreuves et difficultés, l'œuvre commençante grandit et s'affermit.



96 La plus grande pauvreté règne dans la nouvelle maison des Filles de la Charité. Celles-ci en sont réduites plusieurs fois à s'en aller glaner des navets dans les champs d'alentour, pour se nourrir.

Il faut dire qu'on est en pleine Guerre de Trente Ans. Les Impériaux [1] sont en Picardie, et Paris vit dans l'épouvante d'être envahi. Les Picards affluent, chassés par l'ennemi, tandis que les Parisiens commencent eux-mêmes à partir en exode.

(1) Soldats des empereurs d'Allemagne, appelés ainsi de la fin du XV[e] siècle jusqu'en 1806.



97 Louise et ses Filles secourent les réfugiés comme elles le peuvent, ouvrent leur maison à bon nombre de pauvres filles qui ne savent où trouver asile. Elles ne sont pas sans crainte, se trouvant sur la route du Nord, par où viennent les envahisseurs.

Finalement, la Providence les protège, et Louise réussit même à faire donner une Mission aux réfugiés avant qu'ils ne repartent plus loin.



98 Elle est pourtant bien occupée ! Il faut d'abord instruire les chères Filles avant de les envoyer faire l'école aux enfants. Il faut aussi relever les courages défaillants, maintenir l'union entre des tempéraments très divers.

Il faut surtout faire grandir en ces âmes de bonne volonté l'amour de Dieu et la générosité à Le servir dans les pauvres. Louise a plus que jamais un cœur de mère.



99 La voici toute alarmée quand une de ses Filles tombe malade. Elle lui réserve ce qu'elle peut trouver de meilleur : un peu de vin, des œufs.

Malgré tous ses soins, plusieurs meurent : on mourait si facilement à cette époque ! Monsieur Vincent a bien du mal à l'en consoler. On est obligé de cesser pendant un certain temps le service à l'Hôtel-Dieu, tant les risques de contagion ont augmenté.



100 En outre, Louise a beaucoup de souci avec son fils Michel. Que n'a-t-elle pas fait pour lui ! Et cependant, il ne sait ce qu'il veut, demande une chose après l'autre et ne se décide à rien.

Heureusement que Monsieur Vincent est là, sans cesse occupé du fils, sans cesse aussi consolant et réconfortant la mère. De plus, il a encore une autre mission à lui confier.



101 Ce sera l'Œuvre des Enfants-Trouvés.

Dans une grande ville comme Paris, il ne se passait guère de jour où l'on ne découvrît, sous le porche d'une église ou au coin d'une rue, un petit bébé abandonné là par de malheureux parents trop misérables pour l'élever.

Le sort de ces petits était jusqu'alors lamentable. Confiés à des femmes qui n'en prenaient guère soin, ils mouraient en grand nombre.



102 Monsieur Vincent est sollicité de s'en occuper. Il réunit les Dames de Charité, qui hésitent. Elles ont déjà tant à faire avec les malades !

Mais le saint prêtre est si convaincant qu'elles se décident à essayer de sauver ces petits malheureux, du moins quelques-uns pour commencer. Et c'est Louise de Marillac qui va s'en charger avec ses Filles, dans la maison de la Chapelle.



103 Elle en prend trois, puis quatre, puis douze. Avec quelle tendresse ils sont nourris, soignés !

On achète d'abord une chèvre, puis une vache, pour leur procurer du bon lait. Hélas ! plusieurs meurent tout de même, au grand chagrin de Louise et de ses Filles. Il n'est certes pas difficile de les remplacer.

Mais il faut surtout chercher une maison mieux adaptée à cette nouvelle activité.



104 On la trouve dans l'ancien quartier Saint Victor, rue des Boulangers, et Louise organise cette maison pour que les petits y soient protégés le plus possible de la maladie et de la mort.

Les Dames, à la supplication de Monsieur Vincent, viennent en effet de décider de s'occuper désormais de tous les enfants trouvés, sans exception. Ce n'est plus douze, c'est plusieurs centaines qu'il va falloir recueillir, nourrir, élever chaque année !



105 Louise en tient soigneusement le registre, notant tous les renseignements possibles sur les circonstances de leur abandon. Elle leur cherche des nourrices à la campagne ; et, bien sûr, elle leur procure d'abord la grâce du baptême chaque fois que l'on ne peut être sûr qu'ils l'ont déjà reçue.

Puis elle continue de s'occuper d'eux quand ils sont en nourrice. Elle les visite ou elle les fait visiter ; elle s'assure qu'ils sont bien soignés et qu'ils ne manquent de rien ; elle remplace ainsi leur maman.



106 Pendant ce temps, la maison de la Chapelle continue sa mission de « Maison-Mère » des Filles de la Charité.

Il s'y donne aussi des retraites pour des groupes de femmes et jeunes filles venant chercher, dans le silence et la prière, la manière de bien mener leur vie.

Et l'on peut penser que l'exemple et la sollicitude de Louise les y aident grandement.



107 La réputation des Filles de la Charité commence à se répandre, et Louise de Marillac va avoir à répondre à des demandes de fondations : Saint-Germain-en-Laye, Richelieu (en Touraine), Rueil, Nanteuil, Sedan, Angers, reçoivent ainsi de petits groupes.

Louise garde le contact avec ses Filles, leur écrit souvent, les visite, les maintient fermement, quand c'est nécessaire, dans la ligne de leur vocation toute de dévouement humble et fidèle.



108 Les vides causés par ces fondations sont vite remplis par de nouvelles arrivées. A tel point qu'il faut encore déménager. On trouve, à proximité du Prieuré Saint-Lazare, où Monsieur Vincent a établi sa Compagnie des Prêtres de la Mission, une maison beaucoup plus grande, où les Filles de la Charité resteront jusqu'à la Révolution.

A nouveau, Louise installe, organise, veille à tout.



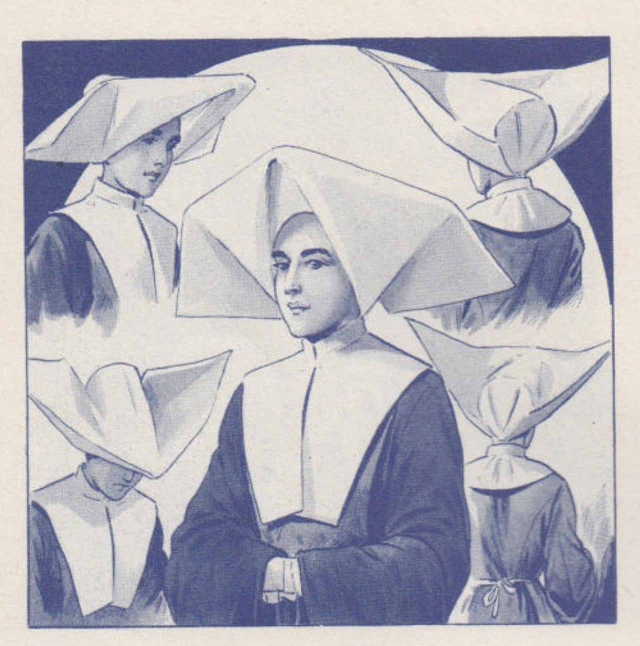
109 Elle fait mettre l'eau de la ville à l'intérieur du bâtiment, pour éviter aux Sœurs d'aller, avec leurs seaux si lourds, jusqu'à la fontaine publique, où elles essuyaient parfois les moqueries des gens.

On avait vu un jour Monsieur Vincent prendre lui-même des mains d'une Sœur les deux seaux qu'elle portait pour aller les lui remplir à la fontaine du prieuré, tout en la consolant des railleries qu'elle avait subies à cette occasion.



110 C'est que les Sœurs, bien qu'ayant pris un habit uniforme, sont restées vêtues comme de pauvres villageoises qu'elles étaient pour la plupart : une ample robe de grossière étoffe grise, un collet blanc, point de coiffure ou un simple mouchoir blanc sur la tête.

Louise, humblement, a essayé de porter ce même costume. Mais, trop faible de santé, elle a dû y renoncer, et garda toute sa vie l'habit et la coiffe des veuves qu'elle avait pris à la mort d'Antoine.



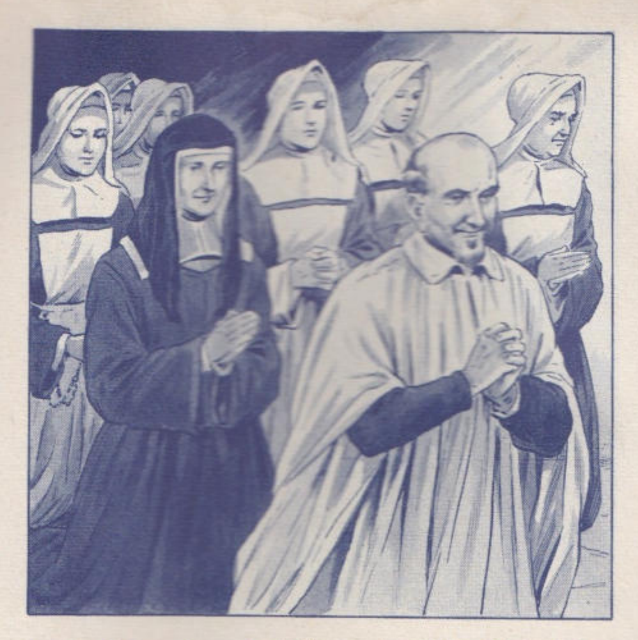
111 A cette époque, les Filles de la Charité n'ont pas encore adopté la jolie cornette blanche que nous connaissons et que nous aimons.

Elles ne sont d'ailleurs pas des religieuses au sens habituel du mot. A l'époque de leur fondation, on n'imaginait pas que des religieuses puissent vivre autrement que dans des monastères ou dans des hôpitaux : sortir pour voir et soigner des malades à domicile, cela ne se faisait pas.



112 Ainsi, saint François de Sales avait essayé de fonder un Ordre : la « Visitation », dans le désir d'envoyer ses Filles **visiter** les pauvres, mais il avait dû renoncer à son projet et accepter que les Sœurs de la Visitation Sainte Marie ne sortent pas de leurs couvents.

C'est pourquoi Monsieur Vincent et Louise de Marillac, instruits par l'expérience, déclaraient souvent qu'ils n'avaient pas voulu créer un Institut religieux, mais seulement une « Compagnie » de Filles dévouées pour le service des malheureux.





113 Cela n'empêchait pas les Filles de la Charité d'être entièrement consacrées au Seigneur, bien au contraire. Et avec deux saints pour les former, elles ne risquaient pas d'être en retard sur d'autres...

A la Maison-Mère, comme dans les divers postes, on menait une vraie vie religieuse, partagée entre la prière et la charité, ce qui est tout un, l'amour du prochain n'étant que l'exercice et comme le témoignage de l'amour qu'on a pour Dieu.

114 Monsieur Vincent vient souvent voir ses chères Filles. Sa parole, toujours simple mais tellement ardente, les entraîne à aller sans cesse de l'avant. Et Louise reprend les avis, entre dans les détails, comme une femme qui sait que la vie offre chaque jour mille occasions d'aimer, qu'il faut savoir saisir.

Elle est elle-même tellement remplie jusqu'à en déborder, de cet amour immense qui voit Dieu dans le plus petit enfant comme dans le malheureux forçat !





115 Elle connaît par expérience la dure tâche d'une maman. Elle sait ce que c'est qu'être pauvre. Aussi, comme elle comprend les autres ! Ses conseils portent aussi bien sur les plus grandes vertus que sur les plus humbles choses, comme de bien cultiver le jardin pour qu'il produise de la bonne chicorée et de belles fèves.

Notre vie tout entière n'est-elle pas faite d'une multitude de petites actions, par lesquelles nous avons à accomplir notre destinée de fils et filles de Dieu ?

116 Fille de Dieu, Louise de Marillac l'est en toutes les circonstances de sa vie. Et aussi Fille de Notre Dame.

En 1644, le 14 octobre, la voilà sur la route de Chartres. Son pèlerinage a pour but principal de recommander et consacrer à Notre-Dame Sous-Terre la petite Compagnie. Elle demande surtout, pour ses Filles, la grâce de conserver, au milieu du monde où elles se dévouent, une pureté absolue.



117 Prière bien utile, et basée sur le réel. Car les Sœurs, qui soignent avec autant de dévouement les galériens que les autres malades, entendent bien des grossièretés et sont en butte à bien des dangers.

Mais, comme l'écrit Louise : « La charité sera leur meilleure défense. » La charité et la protection constante de Celle qu'elle a établie « Gardienne », et à qui, chaque jour, on aura recours par une prière composée spécialement à cette intention.



118 Les fondations se multiplient, entraînant sans cesse Louise dans de nouvelles fatigues. A tout instant, sa santé craque ; elle doit s'arrêter. Mais bientôt on la retrouve debout, plus pâle, plus faible, mais toujours vaillante.

Monsieur Vincent écrit en 1647 que depuis dix ans il « la considère comme morte », ne vivant — et de quelle vie remplie d'activité — que par une grâce constante de la Providence. Elle a alors cinquante-cinq ans.



119 Angers, Le Mans, Nantes, Fontainebleau, Melun, reçoivent, entre autres lieux, des Filles de la Charité. Les choses ne vont pas toujours toutes seules : Dieu n'aime pas que le bien se fasse facilement.

Mais toutes les difficultés rencontrées servent de tremplins pour aller plus haut. Et si elles ne peuvent rester en telle fondation, du moins les Sœurs y laisseront-elles le souvenir de leur patience et de leur charité à toute épreuve.



120 Les années qui s'écoulent n'ont pas amené la tranquillité en France. C'est maintenant Anne d'Autriche qui est régente, avec Mazarin comme conseiller.

La guerre s'est terminée, en 1648, par le traité de Westphalie, mais c'est à l'intérieur du pays que gronde le mécontentement. Monsieur Vincent, par son action bienfaisante, va mériter du peuple le titre de « Grand Aumônier de France », et celui de « Père de la Patrie ».



121 Dès janvier 1648, Louise s'inquiète à cause des émeutiers qui parcourent Paris. Des habitants, en armes, ont marché vers le Palais de Justice.

La Cour envoie alors les Gardes-Françaises, qui sont obligés de se retirer devant la colère du peuple. C'est le début de cette triste période de guerre civile qu'on a appelée « la Fronde ».



122 Les raisons de mécontentement existent. Le peuple est écrasé de charges de toutes sortes ; la misère est effroyable.

Louise en sait quelque chose, elle qui donne toutes ses forces, toute sa vie pour la soulager un peu. Elle supplie Monsieur Vincent d'obtenir de la reine une diminution des impôts. Elle s'occupe des pensions qui doivent être versées aux soldats que leurs blessures ont rendu infirmes.



123 Paris connaît bientôt un nouveau siège, qui durera trois mois, entraînant les misères habituelles.

Louise et ses Filles de la Charité cuisent sans relâche d'énormes marmites de soupe, que se disputent les affamés. Dès ce temps-là, comme de nos jours encore, hélas ! on voit de longues files de pauvres gens à la porte des charitables Sœurs.



124 Tout en secourant ces malheureux, Louise pense à la sécurité de tout son monde. Il s'agit de bien fermer les portes, de laisser de la lumière allumée pour qu'on voie du dehors que la maison est habitée.

C'est qu'il y a, comme toujours, des malandrins qui profitent des troubles et des émeutes pour piller les maisons paraissant abandonnées.

Louise de Marillac se trouve hors de Paris lors des tristes journées dites « des Barricades ».





125 Pleine d'anxiété, elle supplie qu'on lui fasse parvenir des nouvelles, craignant beaucoup pour ses Filles, pour Monsieur Vincent, pour son Michel.

Celui-ci, toujours aussi inconstant, ne tient pas en place ; il quitte un jour le collège des Bons-Enfants, sans même dire où il s'en va. On devine l'inquiétude de la pauvre mère, dont le cœur saigne pour ce fils chéri.

126 Monsieur Vincent, avec une patience infinie, continue à s'occuper de ce pauvre garçon, qui n'a toujours pas de profession. Bientôt, il le nomme « Bailli » de Saint-Lazare, ce qui équivalait à peu près à Juge de Paix. Il pouvait, du moins, rendre service en cette charge et utiliser ses connaissances en droit.

Enfin, en 1650, Michel de Marillac se marie. Dès l'année suivante, Louise est grand-mère d'une gentille petite Renée-Louise.





127 L'Œuvre des petits enfants trouvés a bien des difficultés. Ils sont devenus si nombreux que les ressources manquent pour leur entretien.

On ne peut même plus payer les nourrices de ceux qui sont placés à la campagne. La situation est si critique qu'on pense sérieusement à renoncer. C'est alors que Monsieur Vincent, véritablement « Père des pauvres », use de toute sa force de persuasion pour qu'on persévère malgré tout.

128 « Si vous les abandonnez, déclare-t-il aux Dames de Charité réunies en assemblée, que diront ces petites créatures ? ... Leur vie et leur mort sont entre vos mains...»

Et comme on lui expose qu'on n'a vraiment plus d'argent à consacrer à cette œuvre, il suggère des solutions, comme de vendre des objets futiles, et même des bijoux auxquels on tient, pour se procurer des ressources. Soulevée d'enthousiasme, l'assemblée décide de poursuivre coûte que coûte.



129 C'est sur Louise de Marillac que retombent tous les soucis d'exécution de cette décision héroïque.

Elle ramène du château de Bicêtre — où ils ne se trouvaient pas dans de bonnes conditions — tous les petits enfants trouvés, et les installe tout près de la Maison-Mère, pour s'en occuper personnellement. Elle et ses Filles se privent même du nécessaire, pour que les petits aient le minimum indispensable de nourriture.



130 On aime représenter, dans des tableaux et des sculptures, le bon Monsieur Vincent chargé de petits enfants. Il en tient un dans ses bras, les autres s'abritent sous son manteau. Comme on a raison !

Mais Louise de Marillac, par son dévouement sans bornes, mérite vraiment, de son côté, le nom de mère de tous ces petits abandonnés. Après elle, comme elle, ses Filles continuent cette belle œuvre, et il n'est guère de « pouponnière » qui ne soit animée par une Sœur à la blanche cornette.



131 Aimer par-dessus tout les pauvres, les malades, les petits... Agir dans l'humilité la plus grande... Rester dans l'ombre de celui qu'elle considère comme son Père en Dieu, tels sont bien les traits les plus marquants de l'âme de Louise.

Partout où il y a des misères à secourir, toujours on la rencontre, vaillante et fidèle. Avec les années qui viennent, l'occasion lui en est donnée de plus en plus.



132 La guerre, cette calamité due à l'égoïsme et à la méchanceté des hommes, continue de sévir, au-dedans comme au-dehors.

Des provinces entières, comme la Picardie et la Champagne, sont dévastées. Les habitants, comme les soldats, meurent de faim sur les routes.

Louise et ses Filles se dévouent partout : on recueille les blessés dans des hôpitaux, on groupe les sans-abri dans des refuges.



133 Seize prêtres de la Mission s'en vont vers les régions dévastées. Les Filles de la Charité les suivent, distribuant nourriture, médicaments, rendant tous les services, tout cela avec le sourire réconfortant qui est la marque même de la vraie charité.

La misère est partout effroyable : « on trouve à Saint-Quentin, trente-cinq petits enfants vivants auprès de leurs mères mortes »... de faim vraisemblablement. Partout ce ne sont que ruines, affamés, malades, contagieux.



134 Et comme pour ajouter au malheur, de grandes inondations ravagent le pays. Tous les fleuves sortent de leur lit, semant la dévastation. A Paris, une arche du Pont-au-Change est emportée par le courant, avec les maisons qu'elle supportait. De partout arrivent des nouvelles de noyades et autres catastrophes.

Et la guerre, pourtant, continue de faire rage. Condé soulève les provinces du Sud-Ouest contre la Cour.



135 Louise est encore une fois gravement malade, « à l'extrémité », dit Monsieur Vincent à l'un de ses missionnaires. Mais encore une fois aussi, Dieu lui rend quelques forces pour continuer sa mission. « Le pauvre peuple a besoin que vous viviez longtemps », lui écrit son Père en la suppliant de « faire son possible pour se bien porter ».

La plus grande souffrance de Louise est de ne pouvoir aider tous les malheureux.



136 Mais leur nombre augmente chaque jour, et dans des proportions effrayantes. On compte alors à Paris plus de cent mille mendiants. Les ateliers chôment ; les boutiques se ferment.

Condé pendant ce temps marche sur la capitale, à la tête des Princes révoltés. Des réfugiés affluent de plus en plus, ajoutant à la famine générale. Monsieur Vincent use de son influence pour obtenir la réconciliation des Princes avec la Cour.



137 Il intervient auprès d'Anne d'Autriche, de Mazarin. Il est l'inspirateur d'un « Etat des misères de la campagne des environs de Paris », état bien impressionnant.

Et en même temps, il fonde à « Saint Louis en Lisle », un « Magasin Charitable », pour rassembler et distribuer tous les dons en nature : nourriture, vêtements, graines de semence, ustensiles de ménage, médicaments. Une liste existe encore, nommant 193 villages qui bénéficièrent de ces distributions.



138 C'est l'organisation, en grand cette fois, de l'entraide fraternelle. La corporation des bouchers s'offre pour distribuer six mille livres de viande gratuitement ; celle des bonnetiers assure des vêtements. Les autres professions imitent ces exemples.

Monsieur Vincent a suscité un courant de charité. Il a créé sans le savoir une œuvre qui de nos jours poursuit son action bienfaisante sous le nom de « Secours Catholique ».



139 Mais ce sont les Filles de la Charité qui reçoivent, répartissent, font les envois, s'occupent de tout.

On assiste à des gestes émouvants, tel celui de cette pauvre femme qui apporte le peu de vêtements qu'elle possède et, avant de partir, se déchausse, donne aussi ses souliers et s'en va pieds nus, disant simplement « qu'elle donnait son meilleur, parce qu'elle donnait à Dieu. »



140 Les blessés sont très bien soignés par les Sœurs. La Reine, après les en avoir félicitées à Châlons, demande à Louise d'envoyer quelques-unes de ses Filles à Sedan.

Partout, ces dernières font leur devoir et vont même au-delà, comme cette Sœur Marie-Joseph, envoyée à Etampes. Elle se donne tellement au soin des malheureux que bientôt, à bout de forces, elle tombe malade elle-même et ne peut plus se lever.



141 Ne renonçant pas cependant à sa mission, elle fait venir les malades près de son lit, et, se soulevant avec peine, elle les examine, les panse et les « saigne » (à cette époque, on agissait surtout par saignées).

Et c'est ainsi qu'elle meurt un jour, juste après avoir saigné un dernier malade. De tels exemples, loin d'être uniques, se multiplient et revivent encore aujourd'hui chez les Filles de Louise de Marillac.



142 Des demandes de renfort arrivent journellement à la Maison-Mère : partout on succombe à la tâche. Louise, navrée, ne peut pas toujours répondre affirmativement. La misère de Paris occupe tant les Sœurs, dont beaucoup sont malades. « Il se fait chez nous plus de deux mille écuellées par jour pour les pauvres... et ainsi en tous les quartiers », écrit-elle.

En six mois, les Sœurs nourrissent, à Paris seulement, plus de quatorze mille personnes.



143 Mais les vides se creusent dans les rangs des Filles de la Charité. Beaucoup de nouvelles, il est vrai, demandent leur admission. Mais Louise, qui a perdu presque toutes ses premières Filles — mortes, pour la plupart, victimes de leur charité —, manque, comme elle l'écrit, « d'anciennes pour aider à en former d'autres ».

Et pourtant, on va lui demander d'en envoyer hors de France.



144 La princesse Louise-Marie de Gonzague a passé sa jeunesse en France ; elle y a admiré l'action des Filles de la Charité. Devenue reine de Pologne, elle désire que des Sœurs viennent s'établir dans son nouveau pays.

C'est toujours un grand moment pour un Institut que celui où il s'étend hors des frontières de son pays d'origine. Louise de Marillac a laissé une note sur cet événement, survenu le 5 septembre 1652.



145 La Pologne nous semble relativement proche aujourd'hui. Il fallait, en ce temps-là, plus de deux mois pour l'atteindre, par mer d'abord, puis par la route.

Voici les voyageuses enfin à Lowicz, près de Varsovie. Elles sont trois, et la reine en choisit une pour son service personnel. Mais Sœur Marguerite — c'est son nom — s'écrie toute rougissante : « Ah ! Madame, pardonnez-moi, mais c'est pour le service des pauvres que nous nous sommes données à Dieu ! »



146 Magnifique réplique, heureusement comprise par la bonne reine, et admirée par Monsieur Vincent.

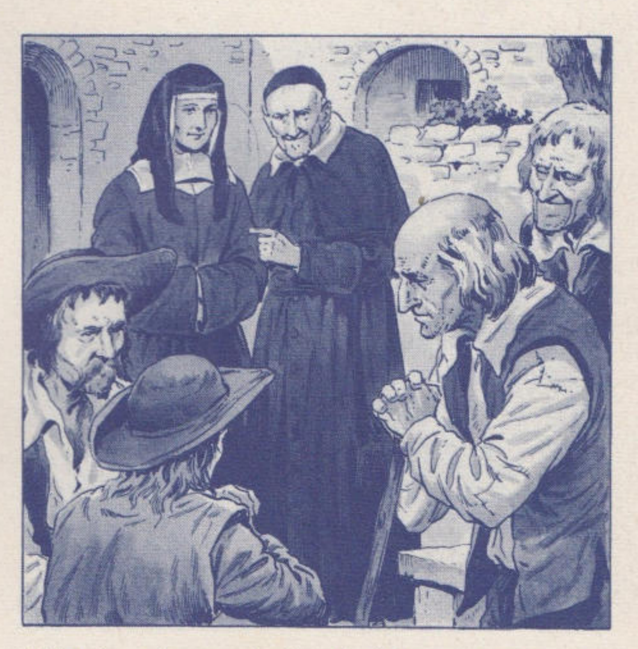
Louise se sent doublement mère pour ces chères Filles ainsi éloignées, et leur écrit souvent.

Si la langue et les habitudes diffèrent en ce pays, le travail des Sœurs ne change guère : en Pologne comme en France, la misère règne, et même la peste. C'est par le soin des pestiférés que s'ouvre la mission du petit groupe polonais.



147 Les Sœurs s'occupent aussi des enfants trouvés. Elles font également la classe, dès qu'elles savent un peu la langue ; et assez vite, des jeunes filles polonaises demandent à devenir Filles de la Charité.

Il faudra bientôt créer un séminaire pour les recevoir et les former sur place. En attendant, vingt Sœurs partent en huit ans de la France vers la Pologne.



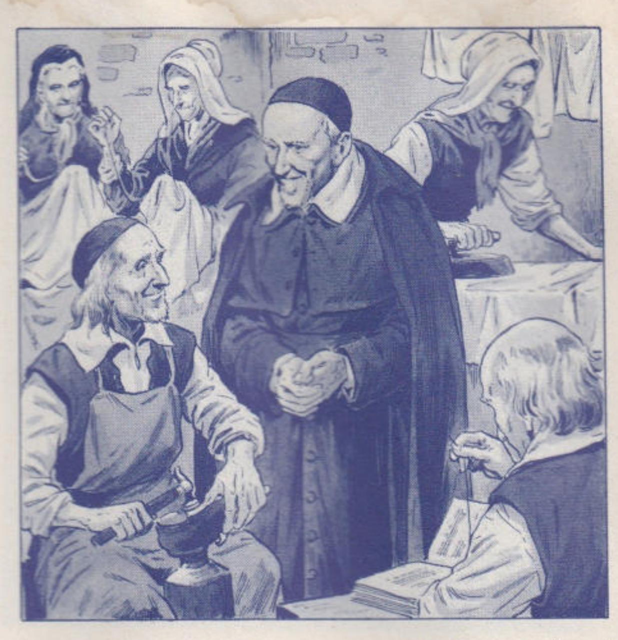
148 Le champ de la charité est vaste, et il s'étend à la mesure de l'amour qui est au cœur de Monsieur Vincent et de sa chère Fille Louise de Marillac. Aucune catégorie de malheureux n'est oubliée.

C'est ainsi que le Père des pauvres songe un jour à fonder une maison de retraite pour les vieux travailleurs, ouvriers ou artisans, restés dans la vie seuls et sans ressources. Naturellement, c'est encore Louise qui va réaliser ce projet.



149 Monsieur Vincent ayant trouvé une maison dans le quartier, elle l'aménage — en aura-t-elle installé des maisons ! — pour sa nouvelle destination.

Elle a la bonne idée d'y faire venir, entre autres, tout un petit matériel pour permettre à ces travailleurs âgés de s'occuper encore en divers métiers. Ils pourront ainsi gagner quelque argent de poche et, après avoir acquitté une pension modique, s'offrir l'un ou l'autre supplément.



150 Vingt hommes et vingt femmes arrivent bientôt, heureux d'être hébergés, de ne manquer de rien et de pouvoir encore se rendre utiles.

Monsieur Vincent les visite, les catéchise. Les vieillards se trouvent si heureux que la réputation de la maison est bien vite faite. Les demandes affluent et les places sont retenues plusieurs années à l'avance par des travailleurs qui espèrent finir leurs jours dans d'aussi bonnes conditions.



151 L'ouverture d'autres maisons semblables est demandée de divers côtés. On voudrait surtout, officiellement, exploiter cette excellente idée pour remédier à la plaie de la mendicité, qui s'élargit sans cesse.

Les mendiants sont devenus en effet un danger public. Organisés en corporation, ils détroussent les passants, enlèvent des enfants pour en tirer rançon, vivent souvent comme des bêtes, donnant le spectacle de tous les vices.



152 Plusieurs fois déjà, on a essayé de les interner de force. Mais, Monsieur Vincent le répète, la violence ne peut réussir en une telle entreprise ; il faut que les gens viennent de bon gré.

On ne se range pas à ce prudent avis. Et le peuple, hostile, voit ceux qu'on appelle « les sergents des pauvres » poursuivre à main armée ces malheureux mendiants pour les interner dans les bâtiments de l'immense hospice appelé « La Salpêtrière ».



153 Louise, sur demande, prête d'abord deux de ses Filles pour servir en ce refuge de la misère. Mais elle les en retire bientôt, car tout dans cet asile s'accomplit par la force, et Louise a trop le culte du pauvre pour accepter cela.

La charité ne saurait aller de pair avec les mœurs policières. Il y a mieux à faire ailleurs, où le travail ne manque pas.



154 En 1655, en effet, Louise est priée de bien vouloir prendre la charge des aliénés, qui occupent, avec les incurables, l'hôpital des Petites-Maisons. Travail ingrat au possible que le service de ces pauvres êtres privés de raison ou abandonnés à leur infirmité. Il y a là quatre cents fous, teigneux, galeux et autres.

Dans tous les domaines, la misère recule peu à peu, vaincue par l'amour.



155 En même temps, la Compagnie des Filles de la Charité se développe, sous la direction éclairée de sa fondatrice Louise de Marillac et de son Père Monsieur Vincent.

Celui-ci est maintenant un vieillard, épuisé par sa vie toute donnée. Tout le monde le considère comme un saint ; il est le seul à ne pas s'en douter. Jusqu'au bout, il aide Louise et ses Filles.



156 Dans les conférences qu'il continue de leur donner, il leur répète sans cesse ce qu'est leur vocation, toute nouvelle dans l'Eglise quant à sa forme :

« ... Les Filles de la Charité auront pour monastère la maison des malades, pour cellule une chambre de louage, ... pour cloître les rues des villes ou les salles des hôpitaux, pour clôture l'obéissance... »

Leur maison de formation ne porte même pas le nom de noviciat, mais celui de séminaire.



157 Louise, depuis toujours, partage les vues de Monsieur Vincent et confirme ses enseignements. Elle est l'âme et le cœur — un cœur vraiment maternel — de cette Compagnie.

Elle connaît toutes ses Filles, leur écrit souvent, marche, peut-on dire, au pas de chacune, et veut savoir (pour celles qui sont loin) « si elles font comme le bon Pasteur qui hasarde sa vie pour ses brebis ». Elle leur répète que celle qui est supérieure doit être « Sœur-servante » des autres.



158 En toutes occasions, elle leur recommande la simplicité, la pauvreté. « Des Servantes des Pauvres ne doivent pas devenir plus riches que leurs maîtres. »

Oui, elle dit « leurs maîtres ». Il y a déjà longtemps que Monsieur Vincent et Louise parlent de « nos Seigneurs les Pauvres ». Et ils font plus que de le dire. Par toutes leurs activités, par toute leur attitude, ils portent témoignage : ils se sont faits vraiment les serviteurs, les esclaves des pauvres.



159 « J'ai toujours estimé, dit Louise de Marillac, que le bonheur de la Compagnie est la pauvreté. »

Elle aime la pauvreté comme elle aime les pauvres, et cette affection la fait entrer dans les détails : « Lavez-vous bien les pieds des pauvres malades, en entrant ? » s'informe-t-elle auprès de l'une des Sœurs. Et elle l'envie de pouvoir les servir, elle qui ne peut plus le faire maintenant.



160 Un tel service demande évidemment une union très étroite avec le Seigneur, et aussi un grand amour envers Marie-Immaculée.

Cette bonne Mère du Ciel, à qui les Filles de la Charité doivent chaque jour recommander leur pureté, manifestera plus tard sa prédilection en apparaissant à l'une d'elles, Sœur Catherine Labouré [1], dans la chapelle de la Maison-Mère, 140, rue du Bac à Paris.

(1) Lire, dans la même collection, l'histoire de ces apparitions, sous le titre : « **Sainte Catherine Labouré** ».



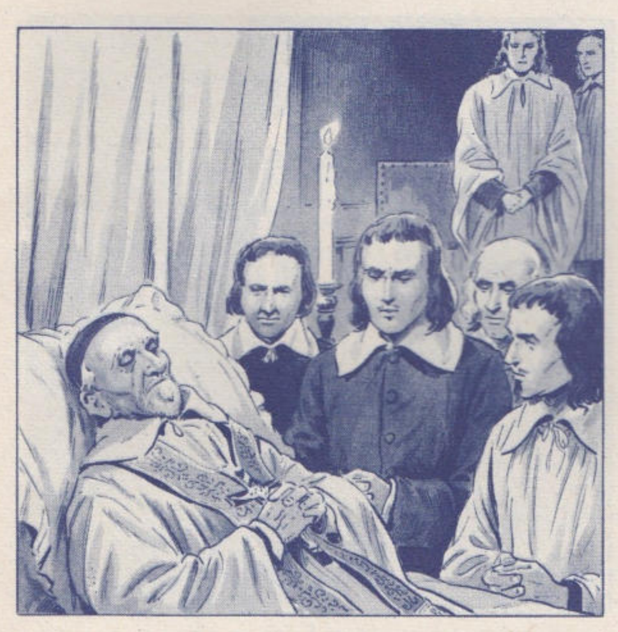
161 Cette chapelle garde soigneusement le fauteuil sur lequel la Mère de Dieu s'est assise, tandis que la Sœur Catherine, dans un élan de confiante simplicité, appuyait ses mains jointes sur les genoux de Marie.

On y voit aussi deux châsses, dans lesquelles les Filles de la Charité conservent comme des trésors les restes de leurs deux saintes : Sainte Louise de Marillac, leur vénérée fondatrice, et cette Sœur Catherine Labouré, favorisée de tant d'entretiens avec la Sainte Vierge.



162 Car si, le 15 mars 1660, Louise de Marillac meurt humblement comme elle a vécu, après avoir une dernière fois répété à ses Filles : « Ayez bien soin du service des pauvres », l'Eglise ne s'y trompa pas et reconnut la sainteté de toute sa vie.

Le bon Monsieur Vincent, qui ne lui survécut que quelques mois, n'a pu aider sa chère Fille à mourir, car il est tout à fait impotent. Mais il prie les Sœurs de venir lui rappeler les souvenirs qu'elles ont de leur fondatrice.



163 Les sanglots enrouent les voix, tandis que chacune raconte l'humilité, la charité, la prudence, la pauvreté, la patience de Louise. Monsieur Vincent ne cache pas ses propres larmes, ajoutant tel ou tel souvenir personnel.

Le 27 septembre, il s'en va rejoindre au ciel celle avec laquelle il a tant travaillé sur la terre.

La Compagnie des Filles de la Charité, orpheline ici-bas, gagne deux protecteurs puissants auprès du Seigneur.



164 Les fondements en étaient si solides, que ce petit rameau planté bien humblement par Louise de Marillac, est devenu le grand arbre dont les branches s'étendent sur toutes les parties du monde.

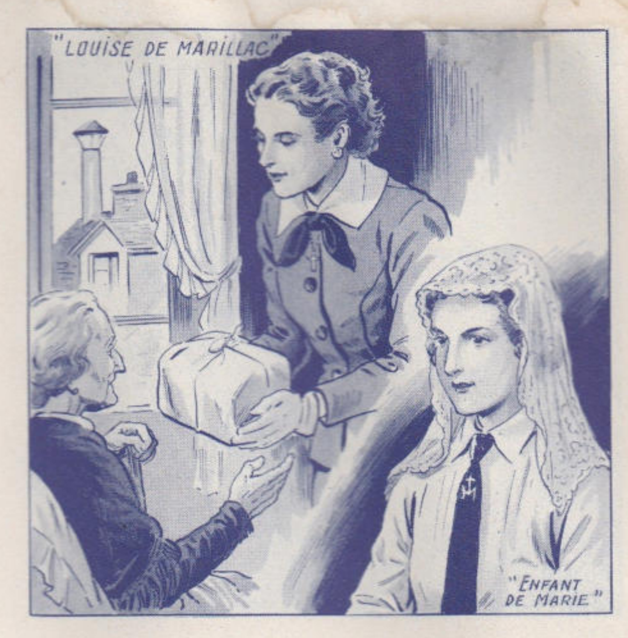
Il n'est guère de pays, en effet, qui n'ait reçu des Filles de la Charité. Il n'est guère de peuple qui ne connaisse la sympathique cornette, toujours penchée sur quelque misère, du corps ou de l'âme.



165 Un très gros livre ne contiendrait pas toutes les belles histoires qu'on pourrait raconter à l'actif de ces vaillantes Sœurs [1].

Que de malades soignés ! Que de pauvres visités ! Que d'enfants instruits ! Que de personnes entraînées sur les chemins du dévouement !

(1) La vie de l'une d'entre elles, la Sœur Rosalie Rendu, apôtre du quartier Mouffetard à Paris, paraîtra un jour dans cette collection.



166 Des jeunes filles, qui ont pris le nom de « Louise de Marillac », visitent les vieillards abandonnés, leur apportant douceur et réconfort, comme autrefois leur sainte Patronne.

Et dans les rangs de la jeunesse catholique, l'Association des Enfants de Marie-Immaculée tient une belle place. Ne doit-elle pas sa fondation à la Sainte Vierge elle-même, qui l'a demandée à sainte Catherine Labouré ?



167 Qui racontera jamais toutes les merveilles produites par la médaille dite « miraculeuse », frappée sur l'indication de la même Sœur, après une apparition de Notre Dame ?

Vraiment, elle prophétisait, la bonne Madame Goussault, qui au moment de mourir disait à Monsieur Vincent, parlant de la Compagnie alors si réduite : « Oh ! Monsieur, qu'elles se multiplieront, et que Dieu fera par elles de grandes choses ! »



168 Pour faire « ces grandes choses », qui se poursuivent chaque jour sous nos yeux, Dieu a voulu se servir de celle qui lui fut si humblement fidèle, et dont l'esprit vit universellement dans la multitude de ses Filles et de leurs œuvres, suscitant partout l'admiration et la reconnaissance, celle que l'Eglise, en la canonisant le 11 mars 1934, nous invite à prier :

Sainte Louise de Marillac.

TABLEAU HISTORIQUE
du développement de la
COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ

—

1652	Extension à différents pays d'Europe.
1842	Algérie.
1844	Egypte - Mexique.
1847	Liban - Syrie - Antilles - Cuba - Porto-Rico.
1849	Brésil.
1850	Etats-Unis d'Amérique.
1852	Chine.
1853	Chili - Patagonie.
1856	Perse.
1857	Pérou.
1859	République Argentine.
1862	Guatémala - Iles Philippines.
1870	Uruguay - Equateur.
1875	Nicaragua - Panama.
1878	Ethiopie.
1880	Paraguay - Salvador.
1882	Colombie.
1886	Palestine.
1888	Bolivie.
1895	Tunisie.
1896	Costa-Rica.
1897	Madagascar.
1918	Maroc.
1925	Congo Belge.
1926	Australie.
1928	Indochine.
1931	Honduras - Indonésie (Java).
1933	Japon.
1940	Indes Britanniques.
1942	Mozambique.
1947	Canada.
1950	Vénézuéla.

MAISON-MÈRE : 140, RUE DU BAC, PARIS-7e.

...Quant à nous, mes Frères, après avoir admiré les grandes vertus et les œuvres d'une si sainte femme, cet autel et sa gloire ne nous enseignent-ils pas de l'imiter, s'il nous est doux d'en chanter les louanges ? Vous qui voyez chaque jour les infatigables et généreuses Filles de la Charité dépenser leur vie pour tant de malheureux et de besogneux, vous avez au milieu de vous autant de vivantes images de notre sainte, vous apprenant cette charité qui nous fait grands devant Dieu. Avec la charité, le pauvre est riche ; sans la charité, le riche est pauvre...

(*Panégyrique de Sainte Louise de Marillac,* prononcé à Rome en l'église de S. Andrea della Valle, le 14 mars 1934, par S. Em. le Cardinal E. PACELLI, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, devenu par la suite le Pape Pie XII).



IMP. GIRAUD-RIVOIRE, LYON-PARIS